



DECISION DU PRESIDENT

N° 2023-004

1.1 Marché public

AVENANT N°2 AU MARCHÉ PUBLIC DE TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ZAE DES VALERNES A CREST

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

VU la délibération du conseil communautaire 2020/054 du 15 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs du Conseil Communautaire au Président ;

VU le marché public de travaux d'aménagement de la ZAE des Valernes à Crest dévolu par procédure adaptée ;

VU la Décision n°2022-063 du 2 août 2022 autorisant la signature dudit marché avec le groupement conjoint d'entreprises SAS LIOTARD TP (mandataire) – 283 route de Barsac à 26340 AUREL et la société EUROVIA DALA (cotraitant) – ZA des Allobroges – 5 rue Condorcet à 26106 ROMANS SUR ISERE CEDEX pour un montant total de 249 595.35 € HT ;

VU la Décision n°2022-093 du 6 décembre 2022 autorisant la signature de l'avenant n°1 au marché susvisé, portant prolongation de la durée du marché et augmentation du montant des travaux ;

CONSIDERANT les conditions météorologiques qui ont nécessité des ordres de service d'arrêt de chantier et qu'il convient de prolonger d'autant la durée du marché avec le groupement d'entreprises titulaire ;

DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant n°2 au marché de travaux d'aménagement de la ZAE des Valernes à Crest avec le groupement conjoint d'entreprises SAS LIOTARD TP (mandataire) – 283 route de Barsac à 26340 AUREL et la société EUROVIA DALA (cotraitant) – ZA des Allobroges – 5 rue Condorcet à 26106 ROMANS SUR ISERE CEDEX.

La durée du marché, qui devait se terminer le 10 février 2023, est prolongée jusqu'au 15 mars 2023 inclus.

Article 2 : La présente décision pourra faire l'objet dans les deux mois à compter de sa publication :

- d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Président,
- d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble

Fait à AOUSTE SUR SYE, le 7 février 2023

Denis BENOIT, Président

Publiée le : 09 FEV. 2023



Ensemble, nous battons le cœur de Drôme

Communauté de Communes du Crestois et du Pays de Saillans

15 Chemin des senteurs - 26400 Aouste sur Sye

+33 (0)4 75 40 03 89 @accueil@cccps.fr www.cccps.fr

AOUSTE SUR SYE - AUBENASSON - AUREL - CHASTEL ARNAUD
CREST - ESPENEL - LA CHAUDIÈRE - MIRABEL ET BLACONS - PIÉGROS
LA CLASTRE - RIMON ET SAVEL - SAILLANS - SAINT BENOIT EN DIOIS
SAINT SAUVEUR EN DIOIS - VERCHENY - VÉRONNE